

était protectionniste a été battu. Voici le résultat des élections : 58 libre-échangistes, 39 protectionnistes et 28 candidats du parti ouvrier. M. George Dibbs a donné sa démission et le chef de l'opposition, M. Read, a formé un nouveau cabinet.

2° A Victoria, Australie. Là aussi le parti du libre-échange a remporté la victoire. Ont élus 28 ministériels, 54 membres de l'opposition et 13 indépendants.

3° En Bulgarie. Ces élections ont été favorables aux russophiles. Leur chef, M. Zankoff, a été élu. Le ministre de la justice et celui du commerce ont donné leur démission.

4° En Belgique. Les élections ont eu lieu dimanche le 14 octobre et les élections de ballottage ont eu lieu le dimanche suivant, 21 octobre. Ces élections étaient les premières qui avaient lieu depuis la révision de la constitution. Par cette révision le suffrage universel mitigé a été établi. On a donné le droit de vote à tous les citoyens âgés de 25 ans et ayant leur domicile depuis au moins deux ans dans une municipalité quelconque. Certains citoyens ont droit de donner deux ou trois votes. L'ar ces élections la Chambre des députés et le Sénat ont été entièrement renouvelés. Les catholiques ont remporté une grande victoire. Ils avaient déjà la majorité dans le dernier parlement, mais cette majorité est augmentée considérablement. S'ils continuent à être unis ils vont bientôt délivrer la Belgique du fléau des mauvaises lois imposées par les sectaires. Les catholiques ont gagné 11 sièges à la chambre des députés. Ils étaient 93 dans la dernière chambre et ils seront 104 dans la nouvelle. Les libéraux ont perdu 40 sièges ; ils étaient 59 dans la dernière chambre et ils ne sont plus que 19. Les socialistes et les radicaux leur ont enlevé 29 sièges et les catholiques leur en ont enlevé 11. La majorité catholique sur les libéraux et les socialistes réunis est de 56.

Les catholiques ont aussi augmenté leur majorité au Sénat. Ils étaient 46 et ils sont actuellement 51. Les libéraux et consorts étaient au nombre de 30 et ils ne sont plus que 25. La majorité catholique est de 26 (1).

M. de Burlet le premier ministre (Président du Conseil) a été défait. Il en est de même des principaux chefs libéraux, messieurs Bara, Frère-Orban et Janson.

La capitale, Bruxelles, qui passait pour la principale forteresse des libéraux, a donné aux catholiques l'énorme majorité de 15000 voix.

5° Dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement de M. Haultain a encore été victorieux. L'ancienne chambre n'avait que 26 membres. La nouvelle chambre en aura 29. On sait qu'au Nord Ouest la majorité fanatique est hostile aux écoles catholiques et à la langue française.

(1) La chambre des Représentants est composée de 152 membres et le nombre des sénateurs est de 76.